

BIOR DESINFECTANT

Spécialité agriculture bio

DÉSINFECTANT INTÉGRAL ULTRA CONCENTRÉ



- Très large spectre : Bactéricide, fongicide, sporicide et virucide.
- Utilisable en hygiène publique, élevage et agro-alimentaire.
- Conforme aux normes européennes : EN1276, EN 14347, EN1650, EN 14476, EN14675.
- Très économique : utilisation globale à 1%.
- Pulvérisable sur les surfaces en présence des animaux.
- Exempt de formol, phénol, chlore et peroxyde.
- Utilisable en agriculture biologique*.
- Compatible avec le contact alimentaire et ininflammable.
- Testé efficace sur le virus de la grippe A H1N1 à 0,1%.
- N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 55147.

CARACTÉRISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide, ambré, moussant, avec une odeur caractéristique.
- Ininflammable.
- Densité à 20°C : 1.
- pH de la solution concentrée : 5 environ. pH neutre aux doses d'emploi.
- Composition : Chlorure d'alkyl dimethyl benzyl ammonium 350 g/L ; Glutaraldehyde 100 g/L.
- **Bactéricide** : EN 1276 à 0.2% (*Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae* en présence de matières interférentes).
- **Sporicide** : EN 14347 à 1% (*Bacillus subtilis*, *bacillus cereus*).
- **Fongicide, levuricide** : EN 1650 à 1% (*Absidia corymbifera*, *Aspergillus niger*, *Candida albicans*, *Cladosporium cladosporioides*, *Penicillium verrucosum* en présence de matières interférentes).
- **Virucide** : EN 14476 à 0.1% (grippe porcine H1N1).
EN 14675 à 1% à 10° (*enterovirus bovin ECBO*).
- Actif en présence d'eau dure et de matières organiques. **BIOR DESINFECTANT** est un biocide utilisé pour les usages PT02 (désinfectant polyvalent) ; PT03 (produits biocides destinés à l'hygiène vétérinaire) et PT04 (désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux).

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Le produit est classé corrosif ; dilué à la dose maximale d'utilisation, il ne fait l'objet d'aucun classement selon la directive 1999/45/CE.
- Les composants de **BIOR DESINFECTANT** sont dans la liste de l'Arrêté Ministériel du 8/9/99, relatif aux produits de nettoyage de matériaux pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.

* Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE N°834/2007. Nettoyage et désinfection pour les bâtiments et installations de la production végétale biologique, y compris le stockage dans une exploitation agricole.

- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.

MODE D'UTILISATION :

1. Pour les matériels et locaux vides (vide sanitaire, véhicule...) :

- Désinsectisation avec BIOR PERMETHRINE
- Désinfection par aspersion ou trempage avec machine à pression, sur murs, sols, parois, véhicules, matériels divers. Pédiluves, rotoluves : renouveler 1 fois/semaine.

2. Pour les matériels et locaux non vides :

En désinfection d'entretien, **BIOR DESINFECTANT** peut être pulvérisé sur sols, murs et parois, avec les matériels en évitant soigneusement de diriger le jet dans la direction, au dessus ou à proximité des animaux, aliments, végétaux...

Doses et usages : Bactéricide à 0,2%, (contact 5 mn), fongicide (contact 15 mn) et virucide (contact 30 mn) à 1%.
Thermonébulisation: 1,3 ml/m³, contact pendant 4 h.

Code produit : 3081

